



LA CONFEDERATION DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE INDEPENDANTES ET PLURALISTES (COJ) RECRUTE

Responsables de formation

Date d'entrée en fonction 3 janvier 2015

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION_____

La COJ est constituée en ASBL – regroupe 34 organisations de jeunesse actives dans des domaines tels que l'animation, la formation, le volontariat, l'éducation relative à l'environnement... La COJ a pour mission d'accompagner, soutenir et renforcer ses membres dans la réalisation de leurs missions dans une perspective pluraliste et indépendante

Plus d'infos sur www.coj.be

FONCTION PROPOSEE : RESPONSABLE DE FORMATION_____

En lien avec la Secrétaire générale

- Analyser les besoins en formation des cadres des OJ membres de la COJ
- Organiser les actions formatives nécessaires en lien avec les OJ membres de la COJ

- Enrichir de son expertise pédagogique les méthodologies et l'approche des actions de la COJ
- Créer des passerelles entre les OJ membres de la COJ et le secteur de l'enseignement

DESCRIPTION DES TACHES _____

Elaborer le Dispositif Formation de la COJ

- Concevoir un dispositif de formations continuées répondant aux besoins exprimés ou analysés de membres de la COJ et ouvert au secteur OJ
- Garantir sa réalisation et son évaluation
- Construire des alliances éducatives OJ-Enseignement

Concevoir et opérationnaliser toute action ou projet favorisant les partenariats entre OJ et Ecoles

Alimenter la vie de l'équipe et les autres projets portés par les collègues

PROFIL _____

1. Une bonne connaissance du secteur de la jeunesse est un atout
2. Sensibilité et goût pour le monde associatif
3. Capacité à concevoir et coordonner des projets de formation, de leur conception à leur réalisation et évaluation
4. Capacités de mettre en œuvre des partenariats
5. Capacités relationnelles
6. Capacités rédactionnelles
7. Capacités à travailler en équipe
8. Maîtrise des logiciels de bureautique
9. Esprit de synthèse – sens des délais et des priorités
10. Autonome – structuré - souple

CONDITIONS _____

- **Etre enseignant nommé à titre définitif** et correspondant aux critères de décret modifiant la loi du 29 mars 1965 relative à la mise à disposition des OJ et l'AR du 27 octobre 1967 - Contrat possible de 6x3 ans
- Lieu de travail : principalement au siège de l'association

LETTRE DE MOTIVATION ET CV_____

A envoyer à la COJ :

yaminaghoul@coj.be pour le 18 août au plus tard.